

R E S U M E 2 0 2 5**Bilan climatique**

Une année chaude avec des périodes sèches.

Phénologie 2024

Un débourrement légèrement tardif, puis un développement très rapide de la vigne.

Bioagresseurs printaniers

Attaques faibles.

Mildiou

Une pression faible toute la saison.

Black-rot

Une pression faible.

Oïdium

Pression et symptômes très faibles.

Botrytis

Des conditions météos défavorables à son développement.

Cicadelles vertes

Présence l'été mais dégâts limités.

Cochylis/ Eudémis

Peu de captures de papillons, quelques dégâts en G1, très peu en G2

Maladie du bois

Expression des symptômes plus faible cette année.

A surveiller

Flavescence dorée et Popillia japonica.

L e réseau d'observation

- 19 BSV publiés en 2025**

Ces bulletins ont été publiés à un rythme hebdomadaire entre le 27 mars et le 24 juillet et un dernier bulletin est paru le 4 septembre, à la veille / début des vendanges. La rédaction de ces bulletins a pu être réalisée grâce à la contribution de 25 observateurs, répartis dans 12 structures partenaires. Auxquels s'ajoutent les viticulteurs qui observent les pièges de tordeuses. Le réseau comporte :

- 12 cépages différents répartis sur 9 secteurs,
- 122 pièges tordeuses répartis sur 61 parcelles (un piège cochyliis et un piège eudémis sur chacune d'elle),
- 129 parcelles visitées régulièrement dont 37 témoins non traités (au moins jusqu'à l'apparition des 1^{ers} symptômes).

	Nombre observateurs	Parcelles traitées	Parcelles témoins	Cabernet Sauvignon N	Chardonnay B	Chenin	Folle Blanche B	Gamay N	Grolleau G	Grolleau N	Melon B	Merlot	Pineau d'Aunis	Pinot gris
Aubance	3	7	2	4	3	0	0	1	0	1	0	0	0	0
Coteaux d'Ancenis	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Coteaux de la Loire	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Layon	6	19	4	4	0	8	8	0	0	1	2	0	0	0
Loire	3	4	0	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Pays de Retz	5	9	2	0	0	3	0	1	1	1	0	5	0	0
Sarthe	1	9	1	0	0	0	6	0	1	0	0	0	0	3
Saumurois	6	21	16	18	0	4	11	0	0	0	0	0	0	0
Sèvre et Maine	6	20	11	0	0	4	0	3	0	0	0	29	1	0
Total		92	37	30	3	16	25	4	4	2	2	36	1	3

A B O N N E M E N T B S V

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

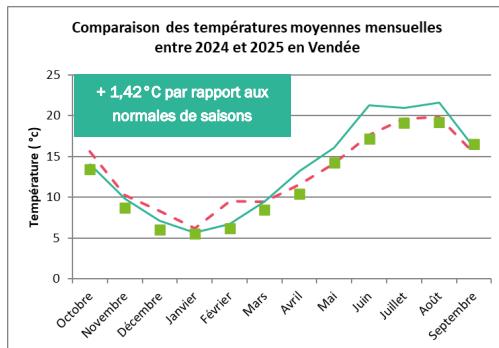
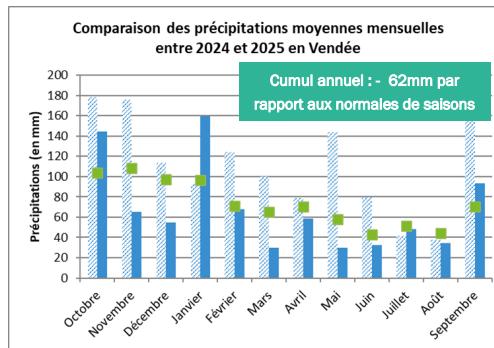
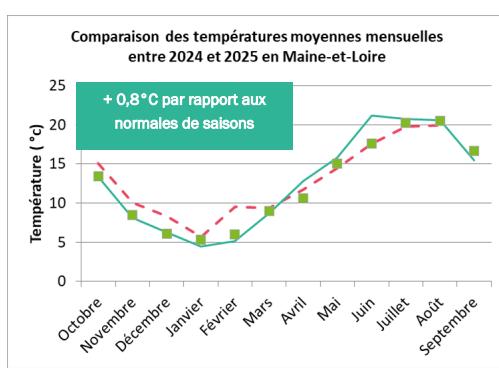
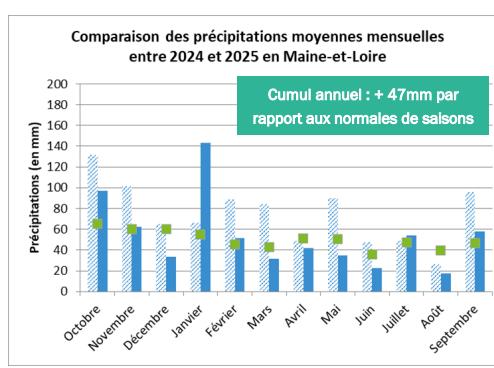
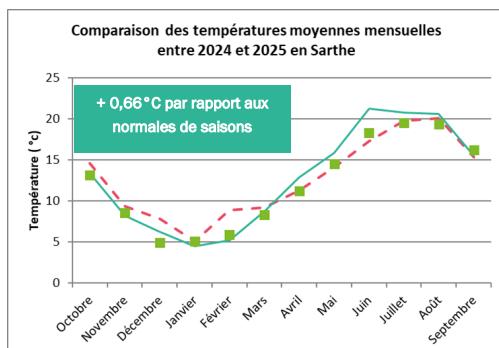
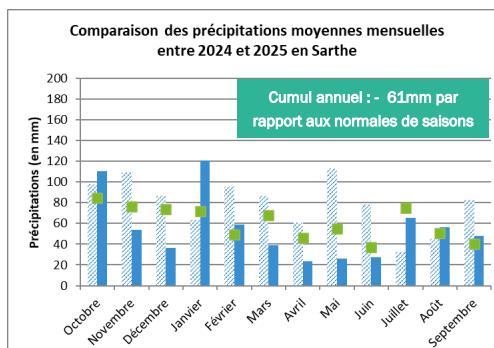
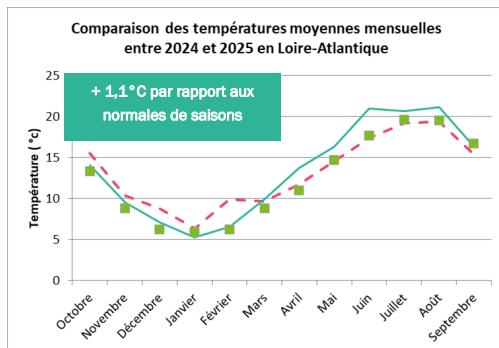
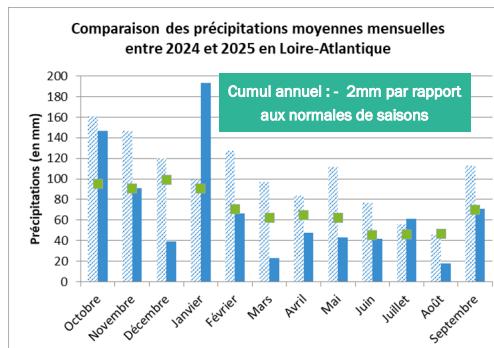
- <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>
- <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>
- <https://polleniz.fr>

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/s'informer/etre-agriculteur-lessentiel-a-savoir/bulletins-techniques-et-de-preconisation/bulletins-vegetal/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Bilan climatique

• Une année chaude !



◆ Précipitations 2023-2024 (mm)
■ Précipitations 2024-2025 (mm)
■ Pluviométrie normale (mm)

- - - Température moyenne 2023-2024 (°C)
— Température moyenne 2024-2025 (°C)
■ Température moyenne normale (°C)

La saison 2024-2025 a été chaude et la pluviométrie proche des normales. En effet, au global sur la saison, on recense de + 0,66°C à + 1,42°C selon les départements par rapport aux normales de saison. Côté pluie, on est entre - 62 mm et + 42 mm de cumul sur la saison par rapport aux normales.

Dans le détail, les cumuls de pluie équivalents aux normales, s'expliquent surtout par un mois d'octobre 2024 et de janvier 2025 particulièrement pluvieux. Ils représentent 35 à 40 % de la pluie annuelle à eux deux. Le printemps et l'été ont donc été plutôt secs, ce qui a pu engendrer du stress hydrique pour la vigne selon les secteurs et les types de sols.

Côté températures, quasiment tous les mois ont été au-dessus des normales de saison.

Deux épisodes de grêles ont également été enregistrés sur certains secteurs du 44 / limites 49 autour du 10 mai et du 25 juin.

Globalement, les conditions météos étaient plutôt favorables au développement de la vigne et moins favorables au développement des maladies fongiques cette saison.

Elles étaient surtout bien meilleures que la saison 2024-2025, très pluvieuses.

Données météo issues de Weather Measure—moyenne sur 2 points météos pour le 72 et le 85 et moyenne sur 3 points météos pour le 44 et le 49.

Les données sur les normales de saison sont issues des statistiques 1981-2010 de MétéoFrance.

P hénologie

• Une saison précoce !

	Éclatement du bourgeon (BBCH 09)	Boutons floraux séparés (BBCH 57)	Mi floraison (BBCH 65)	Fermeture de grappe (BBCH 79)
Cabernet F	7 avril (2 avril)	19 mai (21 mai)	2 juin (17 juin)	7 juillet (22 juillet)
Chardonnay	31 mars (2 avril)	19 mai (27 mai)	2 juin (17 juin)	7 juillet (22 juillet)
Chenin	7 avril	26 mai	10 juin	7 juillet
Melon de B	7 avril (2 avril)	19 mai (3 juin)	2 juin (17 juin)	7 juillet (22 juillet)
Pineau d'Aunis	7 avril (5 avril)	26 mai (3 juin)	10 juin (24 juin)	15 juillet

Données issues des observateurs SBT/logiciel de saisie – Les dates affichées correspondent à la date pour laquelle la majorité des parcelles ont atteint ou dépassé ce stade. Les observations se font en début de semaine, le stade peut donc être atteint dans les quelques jours précédant la date d'observation.
En bleu les dates pour la saison 2025 et en rouges les dates pour la saison 2024.

À retenir de la phénologie 2025 :

La vigne a démarré autour du 7 avril majoritairement et dès le 31 mars pour les Chardonnay. Elle était légèrement plus tardive qu'en 2024, car il a fait plus froid durant l'hiver. La chaleur et la sécheresse ont ensuite permis une croissance rapide de la vigne. La floraison était très précoce, dès le 2 juin, pour les cépages les plus précoce et autour du 10 juin pour les autres, soit 15 jours d'avance par rapport à 2024. Cette précocité s'est conservée tout le long de la saison jusqu'aux vendanges. Globalement, les durées entre les stades de développement de la vigne ont été très courtes et la croissance de la vigne très rapide par rapport aux dernières années.

A noter, suites aux épisodes de grêle, notamment celui de fin juin, des dégâts ont été constatés sur les feuilles et les grappes des parcelles concernées, avec une perte de récolte pour certaines. Grâce aux bonne conditions météos qui ont suivi, les plaies ont pu cicatriser rapidement et il n'y a pas eu de symptôme de pourriture.



Dégâts de grêle sur grappe en cours de cicatrisation - photo : S. Savary CECOVAL



Dégâts de grêle sur grappe et feuille - photo : F. Banctel - CAPDL



Eclatement des feuilles sur Chardonnay - photo : F. Banctel CAPDL



Grolleau gris en fleur le 2 juin - photo : C. Bregeon CAPDL



Grappe de Melon B. fermée le 7 juillet - photo : C. Bregeon CAPDL



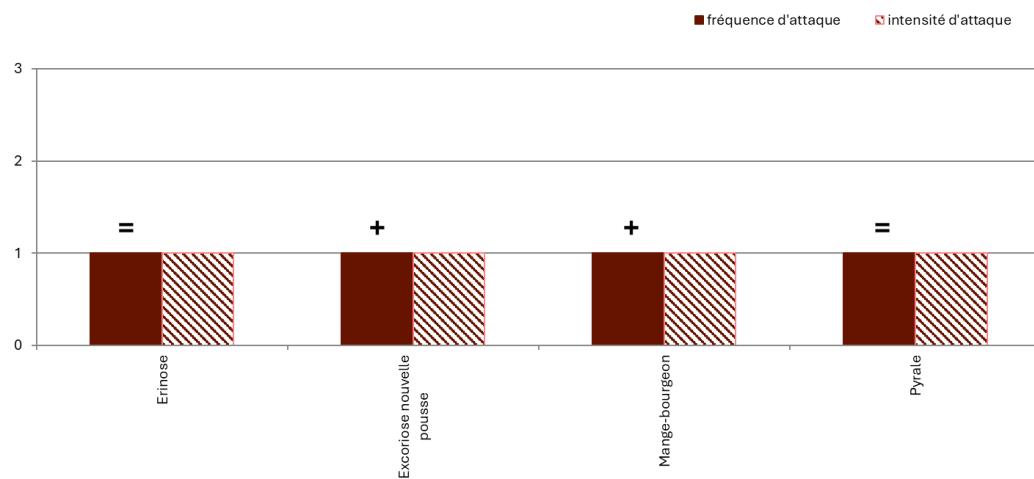
1ère baie vérée sur Gamay- photo : S. Savary Cecoval

Bioagresseurs printaniers

• Attaques faibles

Le printemps 2025 était peu propice aux bioagresseurs printaniers dans l'ensemble. Les attaques d'érinose et de pyrales sont restées limitées. En revanche les attaques d'excoriose sur les nouvelles pousses ont été plus importantes, 33 % des parcelles présentaient des symptômes sur environ 19 % des ceps. Les dégâts de manges-bourgeons ont été supérieurs à 2024 avec 50 % de parcelles touchées sur environ 7 % des ceps. De plus, les retours terrains indiquent que les escargots ont été observés sur un tiers des parcelles du réseau. Les dégâts dû aux bioagresseurs printaniers sont tout de même restés limités, peu de parcelles ont atteint les seuils d'alertes concernant les ravageurs printaniers.

Fréquence et intensité des attaques de bio-agresseurs printaniers détectés dans le réseau d'observations
Campagne 2025



Légende :

Fréquence = régularité des dégâts observés

Intensité = gravité des dégâts observés

Niveaux d'attaque de nul = 0 à fort = 3

+, - et = : évolution de la pression par rapport à l'année antérieure

La gravité de l'attaque combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année, sans prendre en compte la mise en œuvre des différentes stratégies de protection.



Excoriose sur nouvelle pousse -
photo : A. Cuegniet CAPDL



Noctuelle dans un bourgeon de Melon B. -
photo : C. Bregeon CAPDL



Dégât de mange-bourgeon - photo : F. Banctel CAPDL

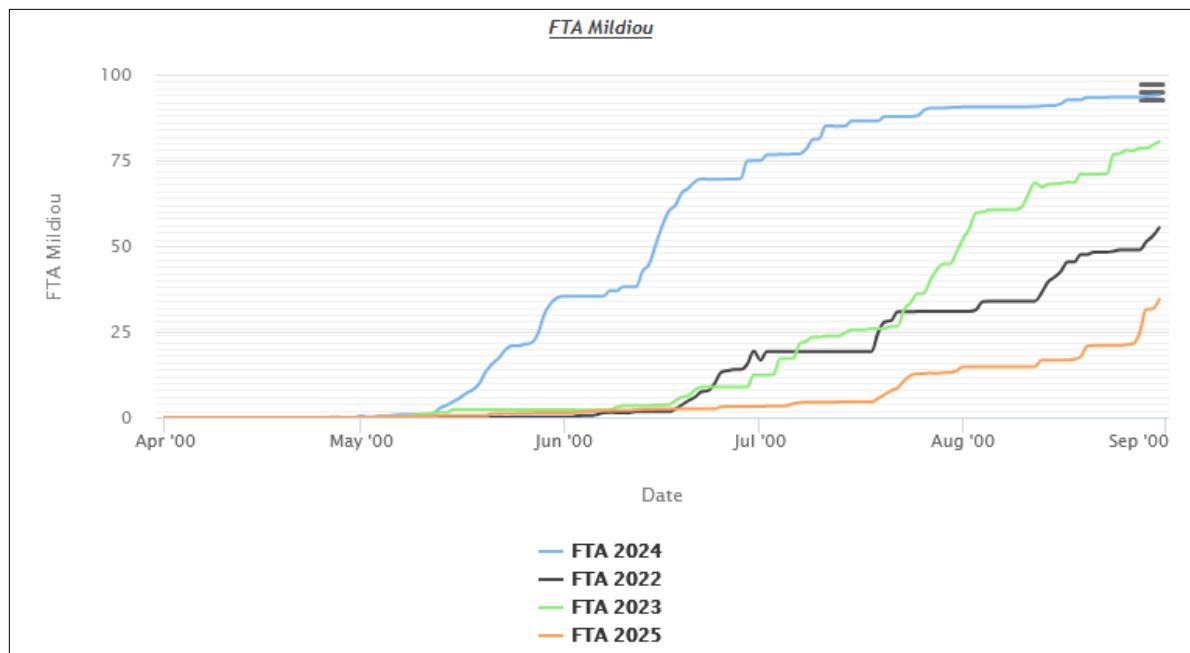


Escargots se nourrissant des feuilles d'un cep - photo : J.G. Breque Caves Robert et Marcel

Mildiou

• Une pression faible toute la saison

Le risque est resté faible toute la saison, et les symptômes sont restés très limités sur le réseau, aussi bien dans les parcelles traitées que les témoins non traités. On peut observer sur le graphe ci-dessous, à la lecture des courbes comparatives des 4 derniers millésimes, que l'année 2025 a connu la pression mildiou la plus faible. Les fréquences théoriques d'attaques de mildiou (en l'absence de traitement) ne dépassent pas 25 %, ce qui fait une pression très faible et ce toute la saison.



Comparaison des fréquences théoriques d'attaque mildiou modélisées entre 2022 et 2025 –

Modèle Potentiel système IFV Bulletin n°15 d'information modélisation du 28/07/2025, David Lafond, disponible sur EPIcure

• Dates des premières contaminations modélisées

	Contaminations élites		Contaminations épidémiques	
	Première station	Dernière station	Première station	Dernière station
Anjou-Saumur	12/04	06/07	26/04	Absence de contamination sur certaines stations
Nantais	15/04	10/05	04/05	Absence de contamination sur certaines stations
Sarthe	12/04	25/05	12/06	20/07
Vendée	19/04	10/05	10/05	11/06

Données issues du modèle Potentiel système, IFV. Premières stations météo sur lesquelles le modèle calcule des contaminations.

Les 1ères contaminations élites ont été simulées par le modèle Potentiel Système autour du 15 avril pour les secteurs les plus précoces et très tardivement sur certaines stations. Les 1ères contaminations épidémiques ont été simulées entre le 26/04 et le 12 juin, avec une forte variabilité entre les secteurs. Sur certaines stations du modèle, aucune contamination épidémique n'a été simulée, tellement la pression était faible.

Mildiou

• Comparaison des pressions mildiou 2024 et 2025

	% de parcelles avec au moins un cep atteint	% de parcelles avec du mildiou sur feuilles	Fréquence sur feuilles	% de parcelles avec mildiou sur grappes	Fréquence sur grappes
Bilan à la floraison : 2025 / 2024	36 % 79 %	36 % 79 %	2 % 3 %	3 % 30 %	2 % 3 %
Bilan fin juillet : 2025 / 2024	43 % 100 %	43 % 100 %	3 % 20 %	4 % 85 %	3 % 28 %

Bilan des pressions (hors témoins) à des stades clé du développement de la vigne. Comparatif des observations terrain entre 2024 et 2025 : en bleu les données de 2025 et en rouge celles de 2024.

Les premiers symptômes sur feuilles ont été observés le 5 mai sur les parcelles du réseau et les premières attaques sur grappes le 10 juin. La fréquence et l'intensité des attaques de mildiou sont nettement moindres qu'en 2024. En fin de saison, seulement 43 % des parcelles traitées étaient touchées sur en moyenne 3 % des feuilles. Même dans les témoins non traités (TNT) les attaques sont restées limitées. En fin de saison, 42 % des TNT n'ont aucun symptôme et ceux qui en ont sont touchés sur en moyenne 7 % des feuilles. Les symptômes sur grappes sont apparus sur moins de 5 % des parcelles observées. Les conditions météos de l'année ont été défavorables au développement du champignon ce qui a permis une bonne maîtrise de la maladie.



Rares symptômes de mildiou sur grappe : rot gris sur grappe en fleur - photo : M. Jehanno CAPDL



Tache de mildiou sur feuille de Chardonnay, face supérieure à gauche et sporulation sur la face inférieure à droite - photo : S. Savary CECOVAL

Black rot

• Une pression plus faible qu'en 2024

- Le modèle Potentiel Système simulait un risque élevé voir très élevé toute la saison avec des conditions favorables dès le mois de mai. Ces prévisions n'ont pas été vérifiées sur le terrain.
- Les symptômes les plus visibles étaient à la floraison, 37 % des parcelles traitées présentaient des symptômes, seulement sur feuilles et en fréquence très faible (1 % des feuilles touchées en moyenne). Aucune parcelle traitée du réseau n'a eu de grappe touchée. Seul 7 % des témoins ont été touchés sur 1,5 % de leurs grappes.
- La pression était donc relativement faible pour cette année 2025, et encore plus faible qu'en 2024.

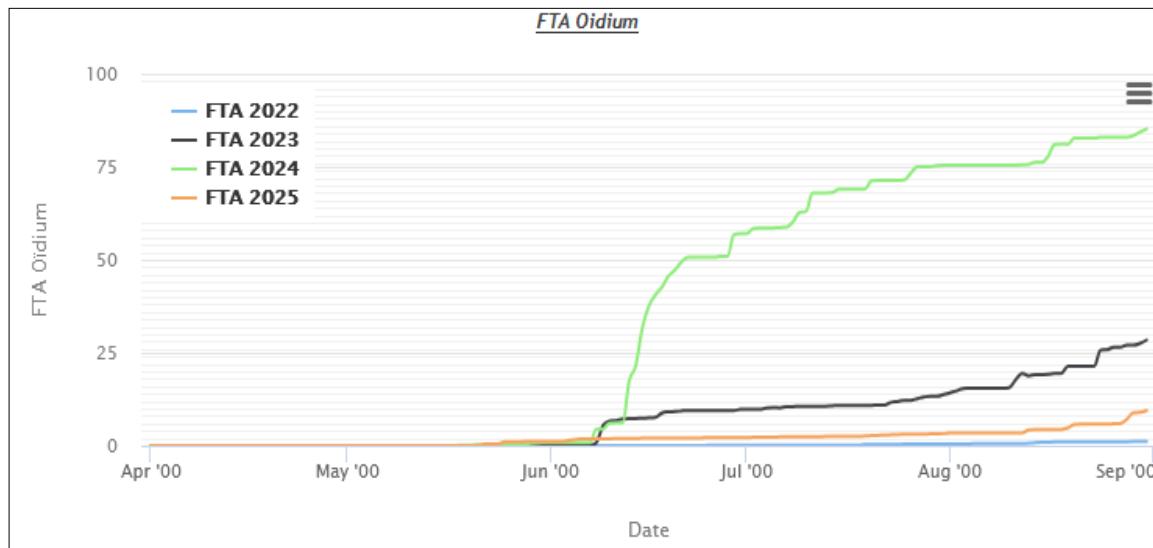


Tache de black rot avec ses pycnides - photo : M.Bugnicourt Syndicat Saumur Champigny

Oïdium

• Pression et symptômes très faibles

Le modèle Potentiel Système a calculé une pression très faible toute la saison (voir graphe ci-dessous), avec des fréquences théoriques d'attaques ne dépassant pas les 10 %.



Comparaison des fréquences théoriques d'attaque oïdium modélisées entre 2022 et 2025 — Modèle Potentiel système IFV
Bulletin n°15 d'information modélisation du 28/07/2025, David Lafond, disponible sur EPIcure

Sur le terrain, les 1^{ers} symptômes n'ont été observés qu'après la floraison, le 16 juin sur les feuilles et le 23 juin sur les grappes. En fin de saison, seules 6 % des parcelles traitées ont eu des symptômes sur environ 3 % des grappes. Dans les témoins non traités touchés, les attaques sont un peu plus fortes avec 9 % des grappes touchées mais cela reste relativement limité. La dynamique de l'oïdium a été plus tardive qu'en 2024 et plus faible en fréquence et en intensité de symptômes.



Oïdium sur grappe et sur une feuille de Chardonnay - photo : L. Dutruel—LPA Montreuil-Bellay

	Pourcentage de parcelles avec au moins un cep atteint	Pourcentage de parcelles avec présence de mildiou sur feuilles	Fréquence sur feuilles	Pourcentage de parcelles avec mildiou sur grappes	Fréquence sur grappes
Bilan à la floraison : 2025 / 2024	0 % 2 %	0 % 2 %	0 % 4 %	0 % 0 %	0 % 0 %
Bilan fin juillet : 2025 / 2024	43 % 16%	43 % 12 %	3 % 20 %	4 % 16 %	3 % 16 %

Bilan des pressions (hors témoins) à des stades clé du développement de la vigne.

Comparatif des observations terrain entre 2024 et 2025 : **en bleu** les données de 2025 et **en rouge** celles de 2024.

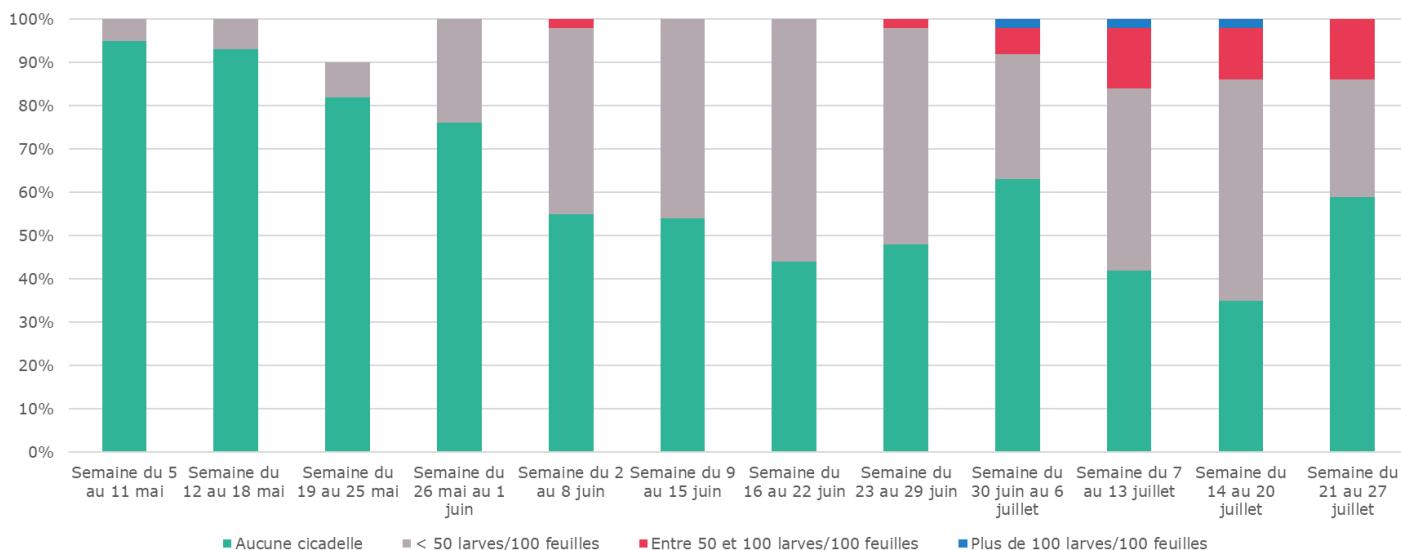
Botrytis

- Très peu de remontées de symptômes de botrytis pendant la saison.
- Les conditions météos de l'été ; sèches et chaudes, ont été défavorables au développement du champignon. De plus, les vendanges étant précoces elles se sont déroulées dans de très bonnes conditions. Les dégâts ont donc été très limités.

Cicadelles vertes

- Des cicadelles vertes présentes surtout l'été, mais des dégâts très limités

Répartition des parcelles par niveau d'infestation par les cicadelles vertes en 2025



Le nombre de parcelles avec présence de cicadelles vertes a augmenté au fur et à mesure de la saison, pour atteindre 70 % des parcelles en juillet. En grande majorité le nombre de cicadelles vertes sur 100 feuilles était inférieur à 50.

Peu de symptômes de grillures sur feuilles ont été remontés fin juillet sur le réseau mais des retours terrains témoignent de grillures sur certaines parcelles visibles plutôt au moins d'août. L'impact sur le rendement semble cependant très limité.

Globalement, la pression cicadelle est un peu plus forte qu'en 2024.



Cicadelle verte adulte - photo : F. Banctel CAPDL



Symptômes de grillures sur Melon B. en fin de saison - photo : M. Jehanno CAPDL

Tordeuses de la grappe

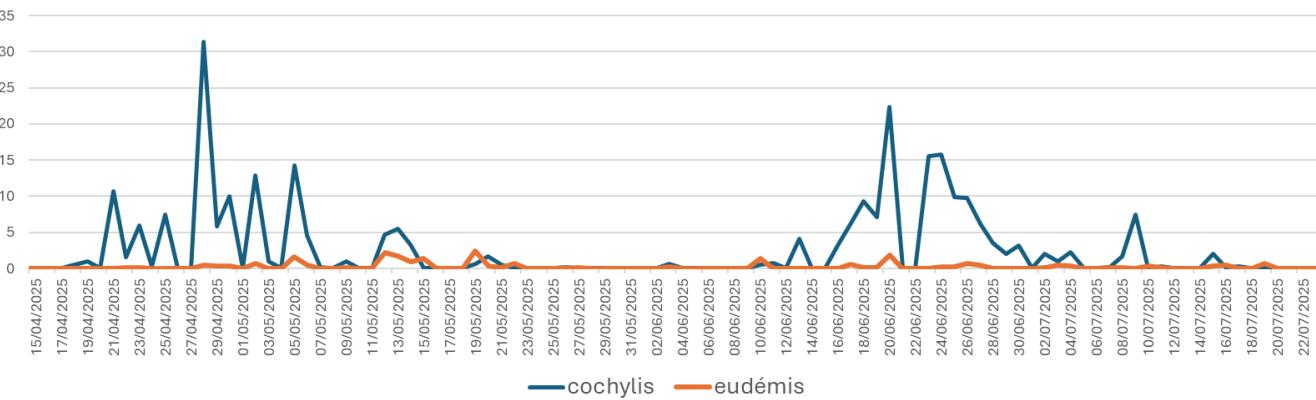
• Peu de captures de papillons, quelques dégâts en G1, très peu en G2

Cette année encore, les captures de papillons dans les pièges ont été faibles. La grande majorité des tordeuses capturées sont des cochylis, très peu d'eudémis ont été piégées. On devine un 1^{er} pic de vol assez étalé entre le 19 avril et le 7 mai. Puis un 2^{ème} pic encore plus étalé entre le

16 juin et le 10 juillet (voir graphe ci-dessous).

La pression tordeuse était plus forte cette année qu'en 2024, mais les dégâts sont restés limités grâce aux conditions météos favorables lors des vendanges.

Nombre de papillons piégés en moyenne / piège - Pays de la Loire



En 1^{ère} génération, 1 seule ponte a été observée sur une parcelle. En revanche des glomérules ont été observés sur 66 % des parcelles, avec une fréquence moyenne de 22 glomérules sur 100 grappes. Sur 5 % des parcelles cette fréquence a dépassé 100 %.

En 2^{ème} génération, des pontes ont été observées sur 8 % des parcelles avec en moyenne 3 œufs sur 100 grappes. Des perforations ont été comptabilisées sur 20 % des parcelles, avec une moyenne de 5 perforations sur 100 grappes. La 2^{ème} génération est restée limitée et les remontées terrains n'indiquent pas de dégâts indirects de botrytis. Lors des observations de dégâts, sur les deux générations confondues, des larves de cochylis ont été observées sur 18 % des parcelles contre 34 % pour les larves d'eudémis.

La présence des tordeuses ne semble donc pas très bien corrélée au piégeage des papillons.

La pression tordeuse était plus forte cette année qu'en 2024, mais les dégâts sont restés limités grâce aux conditions météos favorables lors des vendanges.

Suivez des pièges de tordeuses dans vos parcelles !

Si vous souhaitez participer au réseau SBT en suivant des pièges sur des secteurs où les tordeuses sont présentes (glomérules, perforations ou chenilles observées), contactez [Célia Bregeon](#).

Plus le réseau de piégeage est important, meilleur sera le maillage et donc la surveillance de ce ravageur.



Larves d'eudémis au stade bouton floral séparés. - photo : M. Jehanno CAPDL



Ponte fraîche de tordeuse sur une baie -
photo : M. Jehanno CAPDL

Maladies du bois

InterLoire et les Chambres d'agriculture ligériennes ont relancé depuis 2012 l'observatoire des maladies du bois. Opérationnel depuis 2013, cet observatoire permet une vision fine par vignoble et par cépage. Les fiches de synthèse réalisées par InterLoire à partir des observations des Chambres d'agriculture concernent le Melon B., le chenin, le Cabernet franc et le sauvignon blanc. Vous pouvez retrouver les synthèses au lien suivant : [observatoire maladies du bois](#).

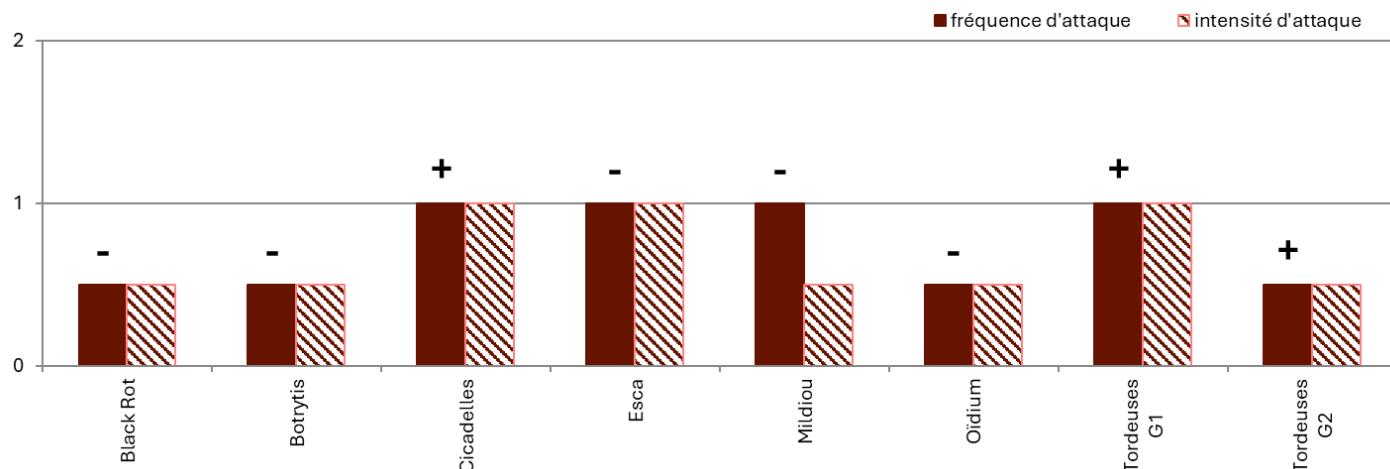
En 2025, l'expression des symptômes d'ESCA est similaire à 2022 dans le 44, moins importante qu'en 2024 et 2023. Ces résultats s'expliquent par une année chaude et sèche. Les résultats pour l'ensemble de la région, seront prochainement disponibles sur le lien ci-dessus.



Symptômes de maladie du bois sur du Gamay -
photo : S. Savary CECOVAL

Synthèse estivale

Fréquence et intensité des attaques de bio-agresseurs détectés dans le réseau d'observations
Campagne 2025



Légende :

Fréquence = régularité des dégâts observés

Intensité = gravité des dégâts observés

Niveaux d'attaque de nul = 0 à fort = 3

+,- et - : évolution de la pression par rapport à l'année antérieure

La gravité de l'attaque combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année, sans prendre en compte la mise en œuvre des différentes stratégies de protection.

P prophylaxie

Rappel des règles de prophylaxie que vous pouvez mettre en place pendant l'hiver pour lutter contre les maladies et ravageurs de la vigne.

• Excoriose

Au moment de la taille, le repérage et l'élimination (sortie de la parcelle) des sarments portant des lésions permet de réduire l'inoculum de la maladie présent sur la parcelle et d'éviter une partie des contaminations au printemps.

• Black rot

Éliminer (et sortir) les grappes desséchées (momies) présentes sur les souches au cours de la taille permet de réduire l'inoculum. Le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et a le même effet.

• Mildiou, oïdium, botrytis

Raisonner la fertilisation permet d'éviter tout excès de vigueur favorable au développement de ces maladies.

• Esca

La pratique d'une taille respectueuse des flux de sève et la limitation des plaies de taille permet de limiter l'incidence de l'ESCA sur les vignobles. Le curetage ou le recepage des ceps permet d'allonger leur durée de vie.

• Court noué, pourridié, sécheresse, Esca

Le repos du sol entre arrachage et plantation est primordial. Il est important de bien se renseigner avant une plantation sur les points à surveiller et les étapes à ne pas manquer.

A Actions en lien avec la SORE (Surveillance officielle des Organismes Réglementés et/ou Emergents)



Le Bulletin de Santé du Végétal et la Surveillance Biologique du Territoire sont des outils puissants pour appuyer la Surveillance officielle des Organismes nuisibles Réglementés et/ou Emergents.

Ainsi, tout au long de l'année, des communications ont été faites sur différents organismes de quarantaine concernant la viticulture. Vous pouvez retrouver des informations sur ces organismes dans les différents BSV publiés :

- [Popillia japonica](#)
- [Xylella fastidiosa](#)
- [La flavescence dorée](#)

De même, une surveillance de ces organismes a été mise en place grâce au réseau d'observateurs et au Service Régional de l'Alimentation (SRAL) avec le déploiement de pièges et des observations sur les parcelles. Des pièges pour détecter *Popillia japonica* et la cicadelle de la flaves-

cence dorée ont été suivis cette année. Aucune détection de *Popillia japonica* n'est à signaler, en revanche des cicadelles de la flavescence dorée ont été piégées dans le vignoble sarthois.

Cette surveillance est nécessaire pour détecter rapidement tout foyer afin de limiter les risques de propagation des maladies et ravageurs concernés et limiter les impacts que ceux-ci pourraient avoir sur la filière viticole en Pays-de-la-Loire.

La lutte contre les organismes réglementés et émergents est l'affaire de tous ! Renseignez-vous pour pouvoir signaler tout symptôme suspect sur votre vignoble.



Piège *Popillia japonica* - photo : S. Debuissy CAPDL

Flavescence dorée

Le règlement européen santé des végétaux 2016/2031 est entré en application le 14 décembre 2019. Dans ce cadre, le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne a été classé comme **organisme de quarantaine (OQ)** de l'Union (annexe II B du règlement d'exécution 2019/2072/UE). Ce règlement d'exécution établit une harmonisation dans l'Union des mesures de protection contre les organismes nuisibles des végétaux.

Le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne continue d'être de lutte obligatoire de façon permanente et en tout lieu dans l'UE et de faire l'objet au niveau UE d'une obligation de mise en place de **plans de surveillance plurianuels**. Toutefois, dans certaines zones de l'UE où le phytoplasme ne peut plus être éradiqué, une stratégie d'enrayement peut venir remplacer la stratégie d'éradication dans ces zones délimitées établies en application du règlement d'exécution 2022/1630/UE. Au niveau national, la lutte contre la flavescence dorée et son insecte vecteur est déterminée par l'arrêté du 27 avril 2021.

Le principal vecteur de la flavescence dorée est une **cicalelle inféodée à la vigne : Scaphoideus titanus** qui transmet le phytoplasme en se nourrissant.

• Reconnaître et signaler une jaunisse

Rappel : le bois noir ou stolbur est également une maladie causée par un phytoplasme. Les symptômes ne sont **pas distinguables** de ceux de la flavescence et en cas de symptômes douteux, **une analyse** doit être faite pour confirmer ou infirmer la présence de la maladie. L'insecte vecteur (*Hyalesthes obsoletus*) ne vit qu'occasionnellement sur la vigne. La propagation de la maladie est plus faible et la menace sur la pérennité du vignoble est moindre.



Symptômes de jaunisse de la vigne (flavescence dorée ou bois noir) sur feuillage d'un cépage blanc (a), d'un cépage rouge (b) et sur grappe (c) – Source : «stop flavescence Bourgogne»

J'ai un doute sur un cep, que faire ?

Si au cours de vos observations ou interventions dans les parcelles vous repérez des ceps présentant les symptômes de la flavescence dorée (**feuilles rougissantes ou jaunissantes** qui s'épaissent et se retournent vers l'intérieur, **absence d'aoûttement**, le bois reste vert caoutchouteux, le port est pleureur, les baies déperissent et sèchent) pas de panique ! Repérez le cep (n° du rang, n° du cep + repérage avec de la rubalise, du ruban adhésif ou une bombe de peinture) puis contactez le SRAL (02 41 72 32 32). En cas de suspicion avérée, un prélèvement sera fait pour effectuer l'analyse permettant de vérifier la présence ou non de la maladie. Si vous souhaitez un deuxième avis, n'hésitez pas à contacter vos conseillères. **La prospection et le dépistage sont deux points fondamentaux dans la lutte contre la propagation de la maladie, votre vigilance et votre contribution sont primordiales !**

POPILLIA JAPONICA



Originaire du nord du Japon et de l'Extrême-Orient de la Russie, ce coléoptère est classé **Organisme de Quarantaine Prioritaire**. Il appartient à la famille des Scarabaeidae.

Description

L'adulte mesure 10 mm de long sur 6 mm de large. Le thorax et la tête sont vert métallisé. Les élytres sont brunes aux reflets cuivrés. Il est doté de touffes de soies blanches : 5 latérales de chaque côté et 2 plus larges à la fin de l'abdomen. Sa larve ressemble à une larve de hanneton, de couleur beige avec une tête jaunâtre, en position typique de C au repos. Son identification est plus difficile que le stade adulte. Pour fiabiliser la distinction entre espèces, un diagnostic en laboratoire est indispensable.

Cycle biologique

Il se déroule généralement sur 1 année. Les adultes ont une durée vie de 1 mois à 1 mois et demi, entre fin mai et début septembre. Les adultes s'accouplent plusieurs fois, et on dénombre 40 à 60 œufs par femelle. Elles pondent dans le sol et peuvent fabriquer un terrier, profond d'une dizaine de centimètres. L'écllosion a lieu 10 à 14 jours après la ponte. Le premier stade larvaire dure 2 à 3 semaines tandis que le second s'étend sur 3 à 4 semaines. L'hivernation se fait sous la forme larvaire, généralement à son dernier stade. La larve s'enfonce dans le sol à une vingtaine de centimètres de profondeur. Les larves reprennent leur activité quand le sol atteint une température de 10°C. À noter que *P. japonica* est une espèce grégaire : une plante pouvant être colonisée et particulièrement touchée, sans qu'une autre à proximité ne soit impactée.

Plantes hôte

P. japonica est très polyphage, il se nourrit de près de 300 végétaux différents, répartis dans plusieurs filières :

- Arbres : érable, marronnier, aulne, peuplier, bouleau, ...
- Arbustes : rosier, houblon, vigne-vierge, ...
- Verger - jardin : framboisier, fraisier
- Grandes cultures : soja, maïs, ...
- Prairies : ray-gras, fétueque, pâture
- Vigne

Répartition en Europe

P. japonica a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, en Italie (régions de Lombardie et du Piémont) ; et plus anciennement dans les années 70 aux îles des Açores (Portugal). Il a également été signalé au sud de la Suisse et en Allemagne. L'année dernière, dans le cadre de la surveillance officielle des organismes réglementés et émergents, un individu a

été détecté dans un piège à Bâle (nord-ouest de la Suisse) et dans un autre à Fribourg-en-Brisgau (sud-ouest de l'Allemagne). En 2025, des individus ont été capturés pour la 1ère fois sur le territoire français, dans le Haut-Rhin.

Propagation

Naturellement, ces insectes peuvent parcourir 500 m/jour et 20 km/an. Mais ce qui assure la dissémination des adultes et leur entrée sur des territoires indemnes sont les différents moyens de transports et le transport des marchandises, en provenance de zones colonisées. Ce qui lui vaut le surnom d'« auto-stoppeur ». Quant aux larves, elles se propagent via le substrat des végétaux touchés, destinés à la plantation.

Dégâts

Les adultes se nourrissent des pétales, étamines et tissus végétaux entre les nervures, ce qui laisse un squelette de feuilles en dentelle caractéristique. Les larves se nourrissent des racines mais les symptômes ne sont pas spécifiques. À cela peut s'ajouter des dégâts liés aux prédateurs de ces larves (retournements de gazon, prairie ; par des sangliers par exemple, ...). Les végétaux colonisés finissent par dépérir.

Pour aller plus loin

Fiche de reconnaissance : [plateforme ESV](#)



Source : Steven Katovich, Bugwood.org, CC BY 3.0 US <<https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/us/deed.en>>, via Wikimedia Commons

Note nationale BSV : [plateforme Ecophytopic](#)

Focus Ephytia : [Ephytia](#)

En cas de doute, contactez immédiatement le SRAL ou Polleniz pour procéder aux vérifications nécessaires à l'identification.

Biodiversité et auxiliaires



Chiracanthe et sa loge de soie - photo : M. Bognicourt-Syndicat Saumur et Champigny



Epeire de velours - photo : F. Banctel CAPDL



Hôtel à abeilles, des pontes ont été bouchés avec de la terre - photo : F. Banctel CAPDL

• Notes nationales biodiversité

Vous pouvez consulter les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



Chauves-souris
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Araignées
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Oiseaux
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Papillons
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Vers de terre
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Arbres et haies champêtres
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Insectes auxiliaires
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Flore des bords de champs
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Abeilles sauvages
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]



Coléoptères
& santé des agro-écosystèmes
[cliquez]

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025 PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Rédacteur : Célia Bregeon – CAPDL - celia.bregeon@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la CAPDL

Groupe technique restreint : CAPDL - IFV - Viti-Tec Conseils - ATV 49 - Caves de la Loire - Syndicat Saumur Champigny

 **Observateurs** : ATV 49 - Cecoval - CAMN - CAPDL - CAPL - Caves de la Loire - Caves Robert et Marcel - GDV 72 - LPA Montreuil-Bellay - LVVD - SCPA - Syndicat Saumur Champigny - Viti-Tec Conseils

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.